

Rimouski, le 20 novembre 2015.

Mémoire présenté dans le cadre de la consultation publique de la ville de Rimouski sur les parcs et les espaces verts

Ce document est l'initiative de résidentes et de résidents de différents groupes d'âges du quartier Saint-Robert qui ont à cœur un développement respectueux de leur environnement. Il s'appuie sur une réflexion de plus d'un an en comité et en assemblée citoyenne. Nous espérons qu'un jour les rues de notre quartier seront bordées d'arbres et que nos parcs actuels et planifiés sauront apporter vitalité et bien-être dans toutes les sphères de notre vie de quartier. Nous présentons notre vision d'une politique de l'arbre, du parc Lepage et d'autres projets à construire comme un parc de voisinage avec espace public au cœur du quartier et un parc linéaire.

Le quartier Saint-Robert

Au niveau de la population de quartier, celui de Saint-Robert se classe au 5^e rang avec 4 753 habitants.

Concernant la superficie des parcs et des espaces verts, le quartier Saint-Robert est au 3^e rang avec une superficie de 400 293 m². Les deux parcs urbains, soit le parc Lepage et le parc Beauséjour se situent dans ce quartier mais répondent surtout aux besoins de l'ensemble de la municipalité et des environs. Mis à part ces deux parcs urbains, Saint-Robert possède deux îlots de verdure, un sur la rue Dubé et l'autre sur la rue Ross. Il y a aussi un parc de quartier autour du centre communautaire Alphonse Francoeur sur la rue Sirois. Cependant, le quartier Saint-Robert ne compte aucun parc de voisinage et se classe à un niveau inférieur à la norme pour les parcs de quartier. C'est le district qui compte donc le moins de parcs et d'espaces verts en nombre, soit 5, incluant les deux parcs urbains.

En fait, ce qui ressort au premier coup d'œil, c'est l'absence de verdure, les rues du quartier manquent visiblement d'arbres. D'ailleurs, l'absence criante d'arbres à St-Robert a été mentionnée lors de la consultation «Cap sur 2020», le 7 mars 2012 et a aussi été rapportée dans le plan d'urbanisme 2014 de la ville.

Historique et formation d'un comité

Le comité d'aménagement durable est un des comités de l'Initiative Citoyenne Indépendante de Saint-Robert (ICI St-Robert) mise sur pied en octobre 2014. Elle interpelle l'ensemble des résidentes et résidents habitant le quartier et a pour but général de favoriser l'engagement des citoyennes et citoyens dans l'amélioration de la vie de leur quartier.

Dans son désir de verdir le quartier, le comité d'aménagement durable en est arrivé rapidement à la conclusion que la ville devrait se doter d'une politique de l'arbre. Après plusieurs démarches, nous avons fini par apprendre qu'un tel projet de politique de l'arbre était prévu à court terme (5 ans) dans le plan d'urbanisme de la ville. Cependant, nous pensons que cette politique doit être mise en place rapidement en respectant des phases d'implantations qui serviront à mieux informer et sensibiliser les résidentes et les résidents de l'importance de l'arbre pour le mieux-être des gens et pour la préservation de la biodiversité.

Dès maintenant, nous aimerions que la ville se dote d'une politique de l'arbre.

Nous pensons que dans un contexte de changements climatiques, l'arbre, tant public que privé, figure parmi les préoccupations de plus en plus de citoyennes et de citoyens soucieux de leur santé et de leur qualité de vie. Bien que cette consultation se concentre sur les parcs et les espaces verts, nous pensons que dans le quartier Saint-Robert, il est urgent d'embellir les rues de rangées d'arbres. La mise en place d'une politique de l'arbre contribuerait sûrement à améliorer le verdissement de notre quartier.

1. Rappel sur l'importance de l'arbre en milieu urbain.

Considérant que l'arbre en milieu urbain :

- Améliore la qualité de l'air et de l'eau.
- Réduit les impacts dus aux changements climatiques.
- Améliore par sa verdure le cadre de vie des citoyennes et citoyens vu son impact positif sur la santé physique et psychologique.
- Encourage le déplacement actif
- Contribue à la richesse collective et à l'essor économique.
- Contribue à une meilleure gestion de l'écoulement des eaux pluviales (surtout lorsque l'on sait que plusieurs secteurs de Rimouski ont encore des égouts unitaires et qu'existe la possibilité de précipitations extrêmes vu les changements climatiques).

Le comité d'aménagement durable du quartier Saint-Robert s'est fixé pour objectif de favoriser la plantation d'arbres, le verdissement de notre quartier et la sensibilisation de la population face à l'importance de l'arbre en milieu urbain.

2. Accès à l'information et sensibilisation de la population.

En plus d'une politique de l'arbre et du développement de parcs dans la ville, plusieurs actions peuvent être entreprises dès maintenant. Par exemple :

- Rendre accessible toute information pouvant contribuer à sensibiliser la population à l'importance de préserver les arbres existants et d'en planter en tenant compte de l'essence de l'arbre (Journal de la ville, page facile d'accès sur le site web de la ville, etc.)
- Mettre en place des programmes d'éducation qui pourraient cibler le personnel des commissions scolaires et les enfants. Encourager les écoles à verdir les cours de récréation.
- Collaborer avec les organismes du milieu en offrant une aide à la demande de subventions ou toute aide qui pourrait encourager des projets de verdissement.

- Continuer à distribuer gratuitement des arbres à la population et voire à vendre à bon prix des arbres un peu plus matures.

3. Élaboration d'une politique de l'arbre :

Notre comité pense que l'élaboration d'une politique de l'arbre pourrait s'appuyer sur plusieurs éléments et mettre de l'avant certaines actions que nous jugeons importantes :

- S'inspirer de différents exemples de politiques existantes et les adapter à notre région.
- Établir les priorités.
- Faire un recensement des arbres existants.
- Favoriser les espèces d'arbres indigènes et diversifier ces espèces.
- Avoir un outil pour gérer au mieux les problèmes d'insectes, de maladies...
- S'assurer d'une densification d'arbres suffisante dans toutes les rues des différents quartiers.
- Protéger en priorité les arbres patrimoniaux et anciens.
- Appliquer sur tout le territoire les règlements inscrits dans cette politique en collaboration avec la population.
- Mettre en place un comité consultatif sur la protection de l'environnement.

4. Verdissement général des zones résidentielles.

Les citoyennes et les citoyens peuvent être des partenaires clés dans le verdissement de leur quartier. Créer une procédure simple, transparente et facilement accessible permettant aux résidentes et résidents de planter eux-mêmes des arbres en façade sur leurs terrains dans le respect des normes municipales, encouragerait ce verdissement en donnant par exemple de l'information sur les essences d'arbres appropriées selon la région, l'entretien, les contraintes liées aux racines et aux conduites enfouies, etc.

L'objectif est de créer une omniprésence de verdure dans les rues du quartier, qui va au-delà du parc aménagé, tout en habilitant les gens à prendre soin de leur milieu.

Notez qu'en 2016, un effort supplémentaire de la ville pourrait être d'offrir, 75 arbres pour l'anniversaire du 75e du quartier Saint-Robert.

5. Les parcs et les espaces verts

Notre comité croit qu'une politique de l'arbre doit être mise en place parallèlement à un accroissement des espaces verts dans notre ville.

5.1 La cour d'école L'Aquarelle

Pour le quartier Saint-Robert, notre comité a rapidement identifié la cour de l'école L'Aquarelle comme lieu susceptible d'être converti en espace vert et pouvant répondre à plusieurs besoins de la population, des plus petits aux plus grands. En effet, nous considérons que la cour de l'école L'Aquarelle est au centre du quartier et offre un emplacement de choix comme parc de voisinage et espace public.

Nous proposons un concept qui combine la cour d'école et le terrain de l'église pour en faire un espace que les résidentes et les résidents pourront fréquenter selon les saisons en respectant scrupuleusement les périodes où les enfants sont à l'école. En dehors de ces temps alloués aux écolières et écoliers, il existe plusieurs moments où toute la population pourrait profiter de cet espace pour se détendre, s'amuser ou assister à un événement public. Cette dernière activité pourrait être davantage localisée près de la rue Michaud.

Cette demande s'inscrit dans un contexte particulier où l'avenir de l'église Saint-Robert et de la coopérative Paradis est loin d'être assuré et où la commission scolaire s'apprête à réaménager la cour d'école. Pour nous, cet espace est un bien commun qu'il faut absolument préserver et rendre accessible. Nous voulons nous assurer de ne pas perdre le cœur de notre quartier et les arbres patrimoniaux qui témoignent du temps écoulé. Cet emplacement serait aussi conçu pour être relié au marché Claudin Malenfant, au parc Beauséjour et au centre-ville. Un nouvel aménagement qui encouragerait les déplacements actifs et revitaliserait le cœur du quartier d'antan.

5.2 Le parc Lepage

Concernant le parc Lepage, nous pensons qu'il s'agit d'un parc à très fort potentiel qui peut bénéficier au plus grand nombre, à la fois pour les gens de notre quartier, mais aussi pour l'ensemble des Rimouskoises et Rimouskois.

Il serait intéressant de promouvoir, entre autres, la vocation scientifique du parc Lepage en confiant son animation au conseil du loisir scientifique, tel que c'est déjà le cas depuis plusieurs années.

Il serait tout aussi pertinent de faciliter la dimension culturelle en encourageant la tenue d'événements à caractère artistique.

Le parc Lepage est aussi un lieu de recueillement incomparable. Il serait bienvenu de continuer à y développer une dimension spirituelle (exercices méditatifs, yoga, etc.).

L'accessibilité à la nature au cœur de la ville donne un caractère distinctif à ce lieu. L'ouverture du parc qui a été amorcée (par l'enlèvement de certaines clôtures) est également un élément intéressant afin de lui rendre son attrait. Un éclairage plus adapté à sa vocation de recueillement et mieux réparti pourrait également être envisagé.

5.3 Les Îlots sur la rue Dubé et l'avenue Ross

Ces deux îlots répondent surtout aux besoins de naturalisation du quartier. Nous pensons qu'il serait essentiel que les voisins immédiats soient consultés avant d'y entreprendre un quelconque changement.

5.4 Le parc linéaire

Nous pensons qu'il serait pertinent d'aménager un parc linéaire dans la côte Sirois et la rue Ross de façon à favoriser les déplacements entre les quartiers Saint-Robert et Sainte-Odile. Ce tracé permettrait de relier aussi le parc Lepage au parc Beauséjour. Cela contribuerait à la mise en valeur de

ces terrains, (déjà utilisés comme en témoignent les sentiers) qui ne peuvent pas être construits du fait de contraintes naturelles de glissements de terrain. Ce projet pourrait s'accompagner de la mise en place d'un belvédère au sommet de la côte, sur l'avenue Sirois (à proximité de l'épicerie IGA). Cet endroit permettrait aux promeneurs de profiter d'un très beau panorama sur la ville, l'île Saint-Barnabé, le fleuve et la Côte-Nord par beau temps. Une table d'orientation pourrait également être installée.

Conclusion

En conclusion, nous aimerions vous remercier de l'opportunité offerte de pouvoir donner notre vision sur les orientations que devraient prendre les parcs et espaces verts de notre ville. Cet exercice nous a permis de mieux nous approprier notre quartier et de constater l'urgence d'aménager des espaces verts et de planter des arbres.

Les citoyennes et citoyens de Saint-Robert ont exprimé ce souhait en 2012 et notre comité d'aménagement durable réitère cette demande en 2015. Avec le réchauffement de la planète, il ne faut pas tarder à ajouter des arbres, ces derniers ayant un rôle positif sur la qualité de l'environnement.

Le district de St-Robert fêtera en 2016 son 75e anniversaire de fondation. Ce sera une bonne occasion pour la ville de montrer qu'elle entend, comprend et appuie les résidentes et les résidents en offrant 75 arbres et, si nécessaire, de l'aide technique pour les planter. En continuant assidûment notre effort de foresterie urbaine nous pouvons imaginer que nous aurons un quartier verdoyant pour notre 100e.

Raphaël Arsenault

Susan Drejza

Arlène Cotton

Raphaële Terrail

Claire Dubé